



## COMMUNE D'ARNEX-SUR-NYON

Ch. Sous-le-Village 3 – 1277 Arnex-sur-Nyon  
Tél. : 022 – 367 13 09  
E-mail : [greffe@arnex-sur-nyon.ch](mailto:greffe@arnex-sur-nyon.ch)

Aux Municipalités des Communes  
de Borex, Chésereux, Crassier,  
Eysins, Gingins, Grens, La Rippe,  
Signy-Avenex et Arnex-sur-Nyon

Arnex-sur-Nyon, le 28 mars 2022

### Vérification des comptes 2021 – Paroisse de la Dôle

N/réf. 58.02/12

Mesdames, Messieurs les Syndics,  
Mesdames, Messieurs les Municipaux,

Conformément au point 4 de la Convention relative à la répartition des frais liés aux cultes et à la vie paroissiale de la Paroisse de la Dôle, je, soussigné, Christian Graf, Syndic d'Arnex-sur-Nyon, ai procédé à la vérification des comptes 2021 de la Paroisse de la Dôle le jeudi 17 mars 2022 à la salle de paroisse de Gingins, en présence de Madame Doranne Keuffer, Vice-présidente, et Monsieur Christian Lavanchy, Président du Conseil de Paroisse.

J'ai progressé par sondage et j'ai constaté leurs cohérences avec les écritures passées dans le compte Pertes et Profits ainsi qu'au Bilan.

Ayant constaté l'exactitude et l'excellente présentation de la comptabilité, je propose donc aux 9 communes de la Paroisse de la Dôle de bien vouloir :

1. Accepter les comptes de l'exercice 2021 ;
2. Donner décharge au conseil de Paroisse ;
3. Donner décharge au vérificateur des communes pour l'année 2021.

En restant à disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous adresse, Mesdames, Messieurs les Syndics, Mesdames, Messieurs les Municipaux, mes salutations les meilleures.

Christian Graf  
Syndic Commune d'Arnex-sur-Nyon

Copies : Secrétariat Paroisse de la Dôle  
M. Christian Lavanchy, Président du Conseil de Paroisse